



6 mensonges

Analyses et perspectives

6 mensonges pour démanteler nos pensions (et aggraver la crise)

Un choc peut en cacher un autre...

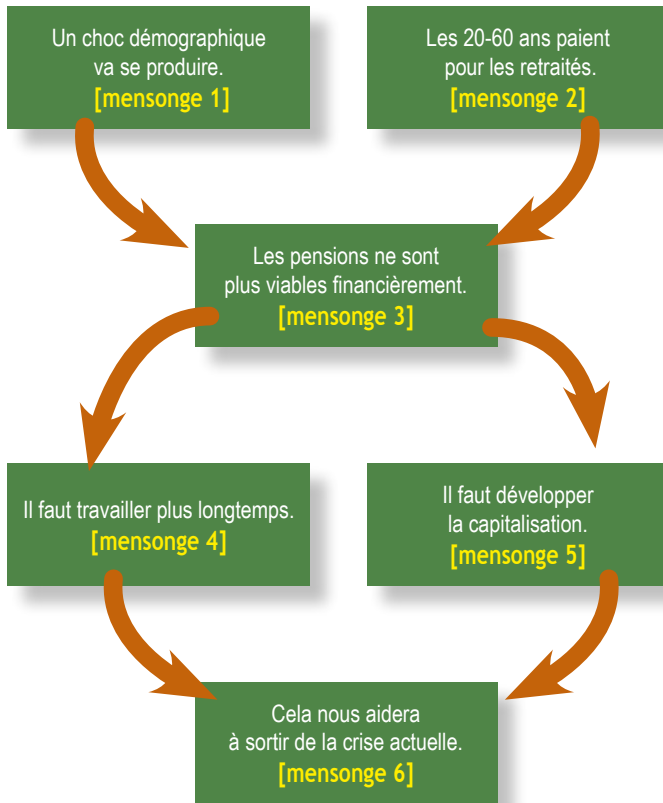
En Belgique, comme partout en Europe, se développe depuis de nombreuses années un discours sur le « choc démographique ». L'augmentation de l'âge moyen de la population belge d'ici à 2030 constituerait une « bombe à retardement » pour notre système de pension. Pour éviter qu'elle se déclenche, nous serions inéluctablement forcés de travailler plus longtemps ; la prudence commanderait également de souscrire à des assurances-pensions privées...

En 2005, la CNE avait répondu à ce discours. Dans une brochure intitulée « 6 mensonges sur le vieillissement et l'avenir des pensions », nous montrions que le discours sur le vieillissement est un discours de propagande. Ce discours s'habille d'arguments techniques pour court-circuiter le débat démocratique. Et imposer une seule option : l'option libérale. Malgré l'opposition du mouvement syndical, une première offensive du gouvernement et du patronat ne put être empêchée. Ce fut l'adoption du « pacte de solidarité entre les générations » (2005), qui introduisait les premières restrictions d'accès aux prépensions.

En 2010, nos arguments n'ont pas changé. La situation économique et politique a, elle, complètement changé. On glosait interminablement sur le choc démographique ; c'est un autre choc qui s'est produit, celui de la crise financière. Celle-ci résulte directement des évolutions que nous dénoncions en 2005 : la baisse continue de la part des salaires dans la richesse nationale ; les inégalités de revenu ; la fragilisation de la sécurité sociale (notamment aux Etats-Unis) ; l'essor d'une économie de spéculation et de bulles financières, portée par les fonds de pension privés - qu'on nous donnait en modèle pour faire face au vieillissement. Le néolibéralisme aurait dû être balayé par la crise. Il se porte au contraire comme un charme. Le sauvetage de la finance et l'impact de la crise ont provoqué une crise des finances publiques. C'est tout profit pour tous ceux que l'Etat indispose. Un certain nombre de responsables politiques veulent profiter de cette situation pour franchir une nouvelle étape dans le démantèlement du modèle social européen. Ces politiques ne résoudront rien. Elles aggraveront la crise et feront basculer encore plus de citoyens européens, dans le chômage, la précarité et la pauvreté. Plus que jamais, les dirigeants européens sont décidés à faire payer la crise à ceux qui n'en sont pas responsables.

L'offensive contre les pensions constitue une priorité de cet agenda néolibéral. Elle a déjà débuté dans un certain nombre de pays européens. Elle débutera en Belgique, sitôt qu'un gouvernement sera formé. Il est essentiel que nous nous préparions à répondre à cette nouvelle offensive. Ce qui nous menace aujourd'hui, ce n'est pas le « vieillissement démographique », c'est l'incapacité politique à tourner la page du néolibéralisme. ...

Le récit du vieillissement



Les mensonges du « vieillissement »

Le discours économique dominant est une grande machine à produire des récits. Au moyen d'arguments « scientifiques », on cherche à nous convaincre que la régression sociale est inéluctable. Nos sociétés sont aujourd'hui beaucoup plus riches qu'il y a cinquante ans, mais nos pensions seraient devenues un luxe impayable.

La crise nous a appris à nous méfier des arguments scientifiques. Avant 2007, il était aussi scientifiquement admis par la plupart des économistes et responsables politiques que les marchés financiers et l'innovation financière sont efficaces, rationnels, infaillibles, indispensables au dynamisme économique...

Si l'on analyse le discours du « vieillissement démographique », on voit qu'il repose sur six affirmations :

2 constats de départ :

- D'ici à 2030, un **choc démographique** de grande importance va se produire. Il y aura beaucoup moins d'actifs et beaucoup plus d'inactifs. [mensonge n° 1]
- Actuellement, les 20-60 ans paient pour les retraités [mensonge n° 2]

Une conclusion « logique » :

- Les pensions de beaucoup plus de vieux ne pourront plus être financées (par moins de jeunes) : les pensions ne sont plus viables financièrement [voir mensonge n° 3]

Deux recommandations politiques :

- Il faut travailler plus longtemps. De cette façon il y aura plus d'actifs et moins d'inactifs, et le choc démographique sera amorti. [mensonge n° 4]
- Il faut développer un autre régime de pension, fondé sur la **capitalisation**. [mensonge n° 5]

Une promesse :

- En acceptant de réduire leurs pensions, la Belgique et l'Europe parviendront à **sortir de la crise** [mensonge n° 6]

Tout cela paraît simple, clair, beau. C'est indiscutable, technique, mathématique, nécessaire. Pas de conflit là-dessus, pas de politique, pas un mot sur la question des salaires et de la redistribution des richesses.



MENSONGE 1

FAUX

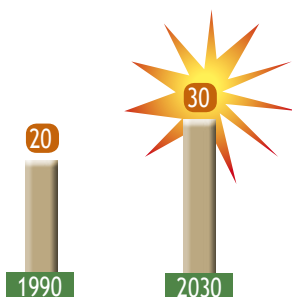
« Nous allons vers un violent choc démographique »

Il n'y aura pas de choc démographique

Au cours des prochaines décennies, l'âge moyen de la population belge augmentera. Il se produira, disent les tenants du discours sur le vieillissement, un choc démographique... Le nombre de vieux explosera et cette charge insupportable pèsera de plus en plus sur les épaules des actifs - essentiellement les personnes de 20 à 60 ans.

Vie et mort du choc démographique

Au départ, un chiffre impressionnant : +50 %
(mon Dieu, quel choc !)



Pourcentage des plus de 60 ans par rapport aux personnes entre 20 et 60 ans

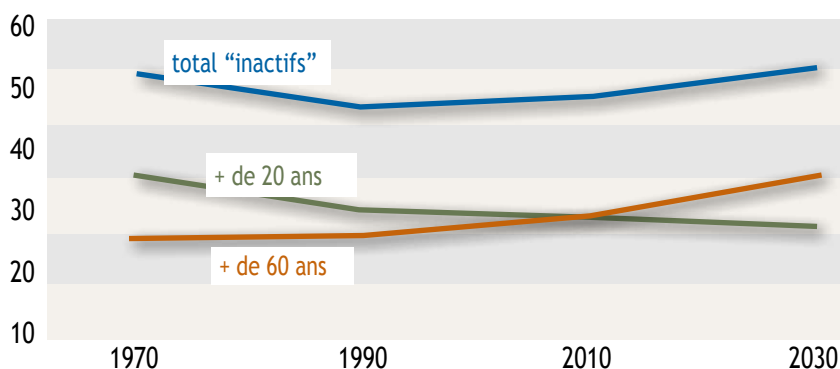
Vérifions !

Primo : On va certes assister à une augmentation de la part des plus de 60 ans dans la population, mais il est trompeur de parler de « choc ». En 1990, les inactifs (60 ans et plus) représentaient 20 % de la population belge. En 2010, ce chiffre passe à 24 %, en 2030 à 30 % et en 2050 à 33 % Il n'y a donc pas de choc, mais une évolution régulière. Il s'agit donc plutôt d'une **augmentation graduelle** qui a déjà commencé et qui se poursuivra essentiellement dans les vingt prochaines années. Après quoi elle se terminera. Il y aura davantage de personnes âgées de plus de 60 ans à l'avenir, mais sans que cette augmentation soit brutale.

Secundo : Il n'y aura pas demain moins de personnes d'âge actif qu'aujourd'hui. Les personnes d'âge actif - au sens ici utilisé, c'est-à-dire entre 20 ans et 60 ans - étaient 5,59 millions en 2000. En 2030, elles devraient atteindre 5,29 millions, soit une diminution de 300.000. Est-ce un problème alors que le nombre de chômeurs est de plus de 700.000, sans compter les chômeurs âgés, les femmes au foyer « inactives » et les personnes en incapacité de travail ?

Tertio : Le rapport inactifs / actifs qui est supposé exploser ne peut absolument pas être calculé en ne regardant que du côté des « vieux » (60+) sans observer aussi du côté des « jeunes » (- de 20 ans) : si le nombre des premiers augmente, celui des seconds diminue continûment entre 1970 et 2030. Il y aurait 143.000 jeunes en plus en 2030 qu'en 2000. Or les uns comme les autres sont « inactifs ». Un enfant ou un jeune ne coûte pas beaucoup moins cher qu'un senior : « Les enfants et les adolescents doivent eux aussi être nourris, vêtus et logés, généralement par leurs parents. Les enfants et leurs parents doivent eux aussi bénéficier d'allocations familiales et de structures de garde d'enfants, de soins de santé, d'enseignement »

Evolution de la part des «inactifs» dans la population



En prenant en compte le double mouvement, on va donc de 50 % d' « inactifs » (-20 et +60) en 1970, à 52 % en 2030, en passant par un point bas de 45 % (une quantité exceptionnelle de personnes d'âge actif) en 1990. De 1990 à 2030, une hausse de 7 % établie régulièrement sur 40 années soit une hausse de 0,18 % par an en moyenne ... hausse qui ramène le taux de dépendance (rapport entre les inactifs et les actifs) à son niveau de 1970... Peut-on parler d'une explosion du taux de dépendance ?

En résumé : hausse lente et mesurée du nombre de « + 60 » ; stabilité du nombre de 20 - 60 ; baisse du nombre de jeunes. Au total, croissance du pourcentage « d'inactifs » (-20 et +60) très mesurée, et qui plafonne autour de 2030 ou 2040 à une proportion connue dans les années 70.

MENSONGE 2



« Actuellement, ce sont les 20-60 ans qui paient pour les retraités »

Ce ne sont pas exactement ces « actifs » qui financent les pensions

Il ne suffit pas d'avoir une large population d'âge actif pour financer les pensions. Il faut aussi que cette population ait accès à des emplois et à des emplois bien payés. Il y a quelque chose de pervers dans le fait de s'alarmer de la viabilité financière de la sécurité sociale, tout en laissant des centaines de milliers de personnes au chômage et en comprimant les salaires et les cotisations sociales de ceux qui ont la « chance » d'occuper un emploi... Quand on a créé la Sécu au lendemain de la guerre, on a aussi mis en place des politiques économiques qui garantissaient le plein emploi. Les réformateurs sociaux de 1944 savaient ce qu'ils faisaient : sans plein emploi, pas de Sécu possible...

Il faut donc rappeler que le financement de la Sécu dépend, en dernière analyse, non de coefficients démographiques, mais des facteurs suivants :

1/ Le nombre d'emplois

Ce qui compte, ce n'est pas le nombre de personnes entre 20 et 60 ans. C'est le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (équivalent temps plein). Ceux qui tiennent le discours du vieillissement veulent forcer les gens à rester sur le marché du travail (en supprimant les prépensions notamment). Mais si les emplois manquent, cela n'aura qu'un effet : faire glisser les personnes du statut de prépensionné vers celui, plus désavantageux, de chômeur (cf. graphique ci-dessous). C'est peut-être le but recherché : un chômeur coûte moins cher à la Sécu qu'un prépensionné. La principale question depuis trente ans, n'est pas celle des prépensions, mais de l'impuissance politique face au chômage. Il est faux de prétendre que « tout a été essayé contre le chômage ». Ainsi, la piste de la réduction collective du temps de travail a été abandonnée, alors qu'elle constitue la mesure la plus efficace pour créer de l'emploi.

2/ Le niveau des salaires

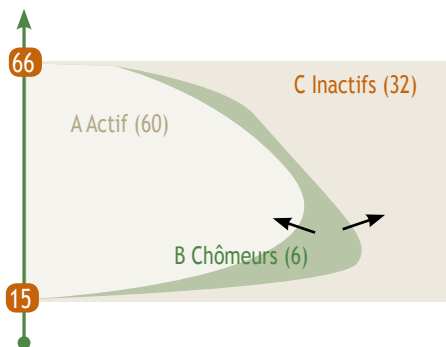
Un emploi, c'est d'abord un salaire. Plus les salaires sont élevés, plus les recettes de la Sécu le sont. On connaît l'argument des gouvernements : « vous allez tuer la compétitivité des entreprises ! ». Que cache en réalité la compétitivité ? L'argent économisé par les entreprises grâce à la compression des salaires ne sert ni à accroître l'investissement, ni à accroître l'emploi ; elle sert à augmenter la rémunération des actionnaires : c'est ce que l'on observe depuis une quinzaine d'années. L'épargne des entreprises n'a jamais été aussi grande et sert à alimenter la spéculation financières dont les effets néfastes sont désormais visibles pour tous : crise économique mondiale, détérioration des finances publiques, spéculation sur les matières premières... L'enjeu du vieillissement cache le véritable enjeu, celui d'une

répartition équitable des revenus et d'une économie qui investit dans l'avenir et dans le développement durable, pas dans les revenus indécents d'une minorité de privilégiés !

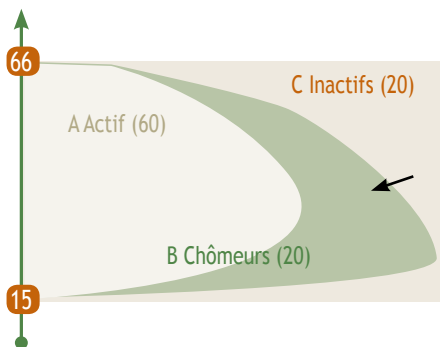
3/ Les cotisations réellement payées à l'ONSS

En bout de course, l'essentiel des recettes de la Sécu provient des cotisations sociales. En principe les cotisations sont proportionnelles au salaire poche... En réalité, ce lien s'est fortement distendu. Pour doper la « compétitivité » et l'emploi, les gouvernements successifs ont offert aux entreprises des exemptions de cotisations sociales de plus en plus importantes. Celles-ci atteignaient 6,3 milliards d'euros en 2008, soit 11,4 % des recettes de la sécurité sociale. Si l'emploi avait été au rendez-vous, les recettes de la Sécu auraient pu augmenter. Mais ce n'est pas le cas. Le chômage est toujours là et les exemptions de cotisations sociales débouchent sur très peu de créations d'emplois. Une étude récente de l'INSEE, l'institut national des statistiques français, conclut que l'effet des allègements de cotisations sociales sur l'emploi est très faible voire légèrement négatif (destruction d'emplois !)... Ces exemptions sont donc à la fois un cadeau aux entreprises et une menace pour le financement de nos pensions.

Augmenter le taux d'activité (en supprimant les prépensions)



Les deux politiques classiques "pour l'emploi" : créer des emplois (B→A) ou permettre à des chômeurs de se retirer du marché du travail (B→C)
Dans les 2 cas, diminution de B



Les nouvelles politiques "d'augmentation du taux d'activité" : on chasse les gens de l'inactivité, mais il n'y a toujours pas d'emploi (C→B) Résultat : c'est le chômage qui augmente, et la pression des salaires.

MENSonge 3

« L'Etat ne pourra plus payer vos pensions »

FAUX

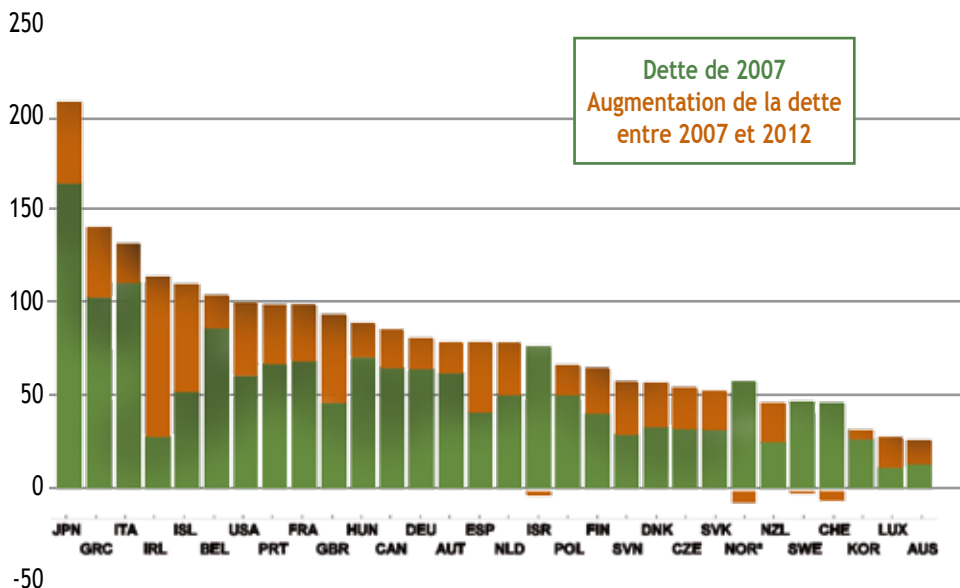
Les pensions sont finançables, mais pas si l'on continue sur la voie néolibérale

La fabrication du chaos

La crise financière aura eu une vertu, celle de mettre en évidence la vraie menace qui guette la Sécu. À la suite de la crise, la dette de l'Etat belge a gonflé de **12,4 % du PIB en 3 ans**. Sur la période 2007-2012, l'OCDE prévoit une augmentation de la dette publique belge de 17,2 % du PIB. Et notre pays s'en sort « bien ». En Grèce, l'augmentation de la dette publique d'ici à 2012 serait de 37,6 % du PIB, aux Etats-Unis, de 39,4 %, au Royaume-Uni de 47,3 %, en Islande de 58 %, et en Irlande de 86,7 % ...

La crise financière fait augmenter la dette publique dans de nombreux pays

Dette publique en pourcentage du PIB



Source : OCDE (2010)

En comparaison, le coût budgétaire du vieillissement paraît bien rikiki. On sait que l'augmentation du nombre de personnes âgées accroîtra les dépenses sociales : il faudra payer plus de pensions et rembourser plus de soins de santé. Les dépenses baisseront dans certains secteurs, tels que les allocations familiales et le chômage, mais pas au point de compenser ces hausses. Au total, le Comité d'étude sur le vieillissement estime à **3,7 % de PIB** le coût budgétaire du vieillissement d'ici 2030, soit 0,18 % par an. D'un côté un coût de la crise de **12,4 % du PIB en 3 ans** ; de l'autre un coût du vieillissement de **3,7 % de PIB en 30 ans**. La principale inquiétude financière vient donc du néolibéralisme : des crises qu'ils provoquent ; et des moyens qu'ils suppriment pour financer la Sécu : les exemptions de cotisations sociales se chiffrent à elles seules à 1,9 % du PIB...

La stratégie menée depuis des décennies devient alors limpide. Dans un premier temps, on sape le financement de la Sécu, en laissant se développer le chômage, en comprimant les salaires, en taillant dans les cotisations sociales. On taille aussi dans les recettes publiques (la fiscalité) en octroyant aux entreprises et aux ménages fortunés de plantureux avantages fiscaux (tableau 1). Dans un second temps, on constate - oh surprise ! - que les dépenses de la Sécu excèdent les recettes et que ce problème s'aggravera du fait du vieillissement démographique. On parle de bombe à retardement et on propose - « logiquement » - de réduire les dépenses sociales. Survient la crise financière. C'est le troisième temps. La dette publique explose, particulièrement dans certains pays périphériques de la zone euro. L'occasion est trop belle pour certains responsables politiques. Peu importe que cette crise « souveraine » ait été provoquée par les marchés financiers. Elle permet de recycler le discours anti-Etat et les politiques d'austérité. Madame Merkel et Monsieur Sarkozy (notamment) se relaient pour réclamer des mesures d'économie, de nouveaux coups de canifs dans les systèmes de pension et la sécurité sociale.

Tableau 1 Le vieillissement démographique et les cadeaux aux entreprises et aux ménages fortunés

	Coûts	
	En milliards d'euros	En % du PIB
Vieillesse démographique (coût annuel)	0,6	0,18
Avantages fiscaux sur les voitures de société	4,1	1,2
Impôts récupérés grâce à la lutte contre la fraude fiscale	4,2	1,2
Déduction des intérêts notionnels dans 35 très grandes entreprises en Belgique	5,8	1,7
Déduction des intérêts notionnels d'Arcelor	1,3	0,39
Exemption de cotisations sociales	6,3	1,9
Montant de la fraude fiscale	26	7,7
Actifs financiers des Belges	909,5	210

Les options possibles

Le vieillissement de la population engendrera une augmentation des coûts. L'option aujourd'hui dominante dans les gouvernements européens est l'option libérale. Ceux-ci voudraient nous faire croire que c'est la seule option possible et court-circuiter un véritable débat démocratique. En fait, il existe non pas une, mais 4 options possibles :

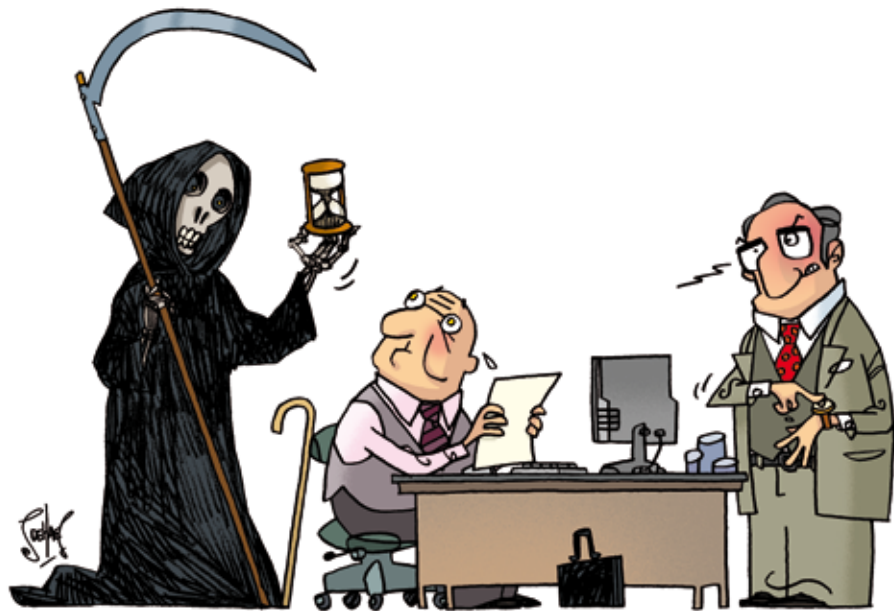
- **On ne fait rien.** Pis, on aggrave le problème en laissant les financiers poursuivre leurs activités et en octroyant aux entreprises de larges cadeaux fiscaux et autres remises de cotisations sociales. Conséquence : du fait du vieillissement démographique, le taux de remplacement - le rapport entre la pension moyenne et le salaire moyen - s'effondre. Cette chute résulte soit d'un abaissement direct du niveau de la pension (par rapport au salaire), soit d'un allongement de la carrière professionnelle. C'est le **scénario libéral**.
- **On redistribue davantage des actifs vers les pensionnés.** Pour compenser la hausse des dépenses, on augmente le taux de cotisation. Le salaire net continue d'augmenter mais moins vite que si le taux de cotisation avait été maintenu constant. C'est le **scénario de compromis**. « Compromis » signifie qu'il repose sur une hypothèse de stabilité du partage salaires-profits (la part salariale), c'est-à-dire du rapport de forces travailleurs-employeurs.
- **On modifie le partage salaires-profit.** Dans ce scénario, les travailleurs reprennent le dessus. Ils réclament et obtiennent un rattrapage de la part des salaires. La part des salaires augmente et ce n'est que justice : entre les années 1970 et aujourd'hui, la baisse structurelle de la part des salaires a été de 5 % du PIB en Belgique. Ce scénario de rattrapage ramène la part des salaires à son niveau normal, celui d'avant le tournant néolibéral des années 1980.
- **On remet en question la croissance.** C'est le scénario le plus exigeant. Il part de l'idée que les problèmes écologiques (notamment le réchauffement climatique) nécessitent une mise en question de la croissance. Ce scénario de **décroissance** reste compatible avec un financement des pensions, mais nécessite une modification plus profonde encore du partage capital-travail.

L'économiste français Michel Husson a comparé les implications économiques de ces différents scénarios (tableau 2).

Tableau 2 : Les différents scénarios possibles de financement du « vieillissement »

	Productivité	Salaire net	Pension moyenne	Part salariale	Taux de remplacement	Taux de cotisation
Compromis	+ 1,5 %	+ 1,2 %	+ 1,2 %	=	=	+ 6 points
Rattrapage	+ 1,5 %	+ 1,4 %	+ 1,4 %	+ 5 points	=	+ 6 points
Libéral	+ 1,5 %	+ 1,0 %	+ 1,0 %	- 12 points	- 19 points	=
Décroissance	+ 0,0 %	+ 0,0 %	+ 0,0 %	+ 7 points	=	+ 6 points

Source : Michel Husson (2010)



MENSONGE 4

« Il faut travailler plus longtemps! »

Il n'y a aucune raison de retarder l'âge de la pension, ni de décourager les départs anticipés

Faire travailler les seniors ne répond à aucune nécessité économique.

On peut financer les pensions, et les améliorer, avec le volume d'emploi actuel. Et avec moins d'emploi ? Ce serait plus difficile ; mais s'il y a moins d'emploi, pourquoi devrait-on faire travailler davantage les « vieux » dont, déjà aujourd'hui, les patrons cherchent à tout prix à se débarrasser ? Et s'il y a plus d'emplois ? Dans ce cas, on trouvera facilement preneurs parmi les 600.000 chômeurs de moins de 55 ans. Etre sans emploi à 40 ans ou n'avoir pas même trouvé son premier vrai boulot à 30, est bien plus dramatique que de quitter sa boîte à 58 ans, dans des conditions sociales acceptables.

Rappelons que le gouvernement multiplie déjà les dispositifs pour agir sur l'âge effectif de départ en pension et à la prépension. Citons pour l'exemple :

- Montée de la carrière des femmes à 45 ans : comme beaucoup d'entre elles ont des carrières incomplètes, cela les oblige à travailler plus tard. On sait qu'une carrière complète est rare. Comme 36 45èmes c'est beaucoup moins que 36 40èmes, les pensions des femmes sont moins élevées qu'avant. Merci pour elles...
- Suppression de la dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs âgés, et application probable, à terme, de la « chasse aux chômeurs » aux plus de 50 ans. Ce constat est réel ces deux dernières années. Les Centres publics d'aide sociale (CPAS) se plaignent amèrement d'une augmentation des exclusions de chômeurs contraints de demander au CPAS le revenu d'intégration sociale.
- Les prépensionnés dans le cadre de restructurations ne sont plus dispensés de s'inscrire dans une cellule de reconversion ou de l'emploi. Ils sont donc susceptibles de devoir accepter un nouvel emploi, certes en conservant le complément prépension de leur ancien employeur.
- Le pacte des générations a durci les conditions d'accès à la prépension notamment par l'allongement de la carrière minimale ouvrant le droit à la prépension. Pourtant, les effets attendus de ces mesures ne sont pas spectaculaires sur le taux d'emploi des seniors, et pas davantage sur celui des jeunes.
- Interdiction programmée de prendre sous forme de capital unique son « assurance pension » avant l'âge de 60 ans

Faisons simple : tant que le taux de chômage réel ne sera pas redescendu sous les 5 p.c., vouloir faire travailler les « vieux » plus longtemps est une idiotie, une faute grave. Bref,

une énorme arnaque! Ces « vieux » dont les employeurs ne veulent plus émargeront au « chômage » avec des allocations moindres que le montant attendu de leur prépension ou pension !

Nous ne sommes pas sur Terre principalement pour travailler

On peut rester jeune et relativement en forme au-delà de 60 ans et en même temps refuser toute manœuvre visant à prolonger la carrière professionnelle. Certains pourraient nous dire : « *N'est-ce pas une erreur économique que de laisser au repos, ces milliers de fringants sexagénaires pleins d'énergie et d'expérience ?* ».

Pour répondre à ce genre de remarques, il faut assumer clairement que nous ne sommes pas sur Terre principalement pour travailler (au sens de « travail salarié »). Dès lors la question de l'âge de départ en pension ou en prépension se pose tout différemment. Le droit à la retraite, qui comporte aussi l'interdiction ou la forte limitation du droit au travail rémunéré après un certain âge, rejoint alors au panthéon des grands principes émancipateurs le droit aux congés payés, la semaine de 5 jours (4 jours, bientôt ...) et la journée de 8 heures.

Ne plus devoir travailler à 60 ans si l'on est en forme n'est ni plus ni moins scandaleux que de ne pas devoir travailler le dimanche ou durant quelques semaines en été. En juillet aussi, le dimanche aussi, on est « suffisamment en forme » ... Et tous ces vacanciers, tous ces promeneurs ou « siesteurs » du dimanche, constituent exactement le même « scandale » économique que les retraités qui jouissent de leur bonne santé pour autre chose que pour rentabiliser le capital d'autrui. Le choix de l'âge officiel de la pension et de mécanismes de départ anticipé permettant de quitter le travail plus rapidement sont des choix politiques. Ils doivent être pensés dans la perspective générale de l'émancipation par rapport à l'obligation du travail salarié.

MENSonge 5

FAUX

« Une seule solution : la capitalisation »

La capitalisation est inutile, inefficace et dangereuse

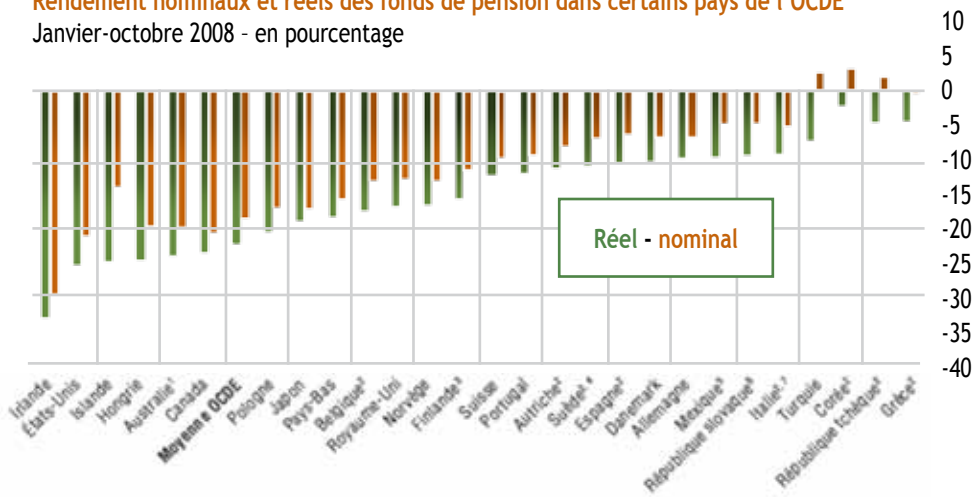
Il existe deux types de régimes de pension, les pensions par répartition et les pensions par capitalisation. Les premières correspondent à notre pension légale. Les ressources prélevées (cotisations salariales principalement) sont immédiatement et entièrement réparties entre les différentes branches de la Sécu afin de payer les pensions, les soins de santé, le chômage... Les pensions par capitalisation, dites du 2^e pilier et du 3^e pilier, sont celles proposées par les compagnies d'assurance et les fonds de pension. Dans ce système, l'épargne collectée est investie dans des titres négociables sur les marchés financiers (actions, bons d'Etat, obligations privées...). Au moment où la personne arrive à la pension, les titres sont « réalisés » : ils sont revendus pour obtenir un capital ou une rente qui servira à payer la pension. Le discours sur le vieillissement prête souvent de grands mérites aux pensions par capitalisation. Qu'en est-il en réalité ?

La capitalisation est dangereuse pour les gens

Qui dit marchés boursiers, dit yo-yo des titres financiers. C'est ce que les spécialistes appellent joliment la volatilité des marchés financiers. Est-il vraiment raisonnable de confier son épargne et le soin de ses vieux jours à des marchés dont l'humeur est un peu, beaucoup, et de plus en plus, vagabonde ? On rappellera seulement un chiffre. Les régimes de pension privés dans les pays de l'OCDE ont perdu 5.400 milliards de dollars à la suite de la crise financière, soit 23 % de leur valeur (chiffres officiels de l'OCDE).

Rendement nominal et réels des fonds de pension dans certains pays de l'OCDE

Janvier-octobre 2008 - en pourcentage



La capitalisation nuit à l'économie

Au cours des dernières décennies, on a assisté à une financiarisation de notre économie. Par ce terme, on désigne 1) le développement exponentiel des marchés de capitaux et du « capital de placement financier » (c'est-à-dire un capital qui cherche à faire de l'argent « en dormant », sans passer par des investissements productifs) ; 2) le renforcement du pouvoir des actionnaires dans les entreprises, aux dépens des salariés. Les fonds de pension tout comme les compagnies d'assurance jouent un rôle central dans ces évolutions. Par les fonds énormes qu'ils collectent auprès des travailleurs, ils sont des acteurs majeurs de la finance mondiale. Ils jouent un rôle aussi bien dans l'instabilité financière (bulles) que dans la montée en puissance du pouvoir des actionnaires dans les entreprises. Les frontières sont souvent très diffuses entre les fonds de pension et les acteurs les plus spéculatifs de la finance actuelle. Un rapport du Parlement européen estime que les fonds de pension sont à l'origine de 12 % des avoirs des fonds spéculatifs (*hedge funds*) et de 24 % des actifs des fonds de *private equity*, deux catégories d'opérateurs financiers dénoncés comme particulièrement spéculatifs et déstabilisant pour les entreprises et pour l'économie.

La capitalisation a mangé son pain blanc

Les marchés financiers connaissent une croissance phénoménale depuis une vingtaine d'années. C'est tout profit pour le rendement de la capitalisation... Beaucoup de gens croient ou font semblant de croire que la capitalisation pourra continuer à offrir des rendements à long terme à deux chiffres. Mais ils risquent de tomber de haut. Les rendements financiers exceptionnels de ces dix dernières années ne seront pas reproductibles : ils découlent de bulles financières (bulle Internet, bulle des « subprime »), par essence éphémères. Les financiers les plus lucides reconnaissent que les rendements financiers vont baisser. Ainsi, cet analyste de Pimco, l'une des grandes firmes de courtage aux Etats-Unis. Celui-ci met en garde ceux qui croient que les « rendements sur les portefeuilles d'investissement continueront d'atteindre 8 % en moyenne à long terme. [...] La dernière fois que j'ai vérifié, le marché des obligations de bonne qualité (« investment grade ») avait un rendement de 2,5 % »¹.

Les études universitaires qui calculent les rendements financiers sur le long terme, soit la durée d'une carrière professionnelle, donnent également des chiffres 2 % ou 3 %, soit approximativement le niveau de la croissance économique. Un économiste fait le commentaire suivant : « Nous devrions sourire lorsque des personnes nous disent que l'on peut gagner un rendement supérieur en sortant notre argent de la Sécu et en le plaçant dans des titres boursiers »².

La capitalisation n'est pas immunisée contre le « vieillissement »

C'est la très officielle Banque des règlements internationaux (BRI) qui le souligne : « Le défi du vieillissement se pose dans des termes très similaires pour les systèmes de pension privé et public. [...] Les régimes de pension privés font face à des défis identiques étant donné que le vieillissement réduit le prix des actifs. [...] Alors que les systèmes de pension publics seront confrontés à un manque de cotisants, les systèmes de pension privés seront confrontés à un manque d'acheteurs lors de la vente de leurs actifs »³. La baisse des rendements financiers à la suite de la crise, mais aussi du vieillissement démographique, mettra sous tension les pensions par capitalisation. Il faut d'ailleurs s'attendre à des tentatives de renégociation par certains assureurs des rendements « garantis » à leurs clients.

La capitalisation accentue les inégalités

La pension par répartition est plus égalitaire que la pension par capitalisation. Dans le système par répartition, des réglementations comme la pension minimum ou le droit minimum par année de carrière garantissent aux travailleurs les moins bien payés un plancher minimal. Un régime par capitalisation favorise ceux qui sont déjà favorisés, ceux qui peuvent épargner beaucoup parce qu'ils ont de hauts salaires. Les inégalités proviennent aussi du niveau de la Bourse au moment où le travailleur prend sa pension. Ceux qui partent au moment d'une bulle financière ont de la chance. Les autres...

Certains gouvernements ont compris...

Le Chili et l'Argentine furent dans les années 1970-1980 des laboratoires du néolibéralisme. Au Chili, ce fut le général Pinochet qui privatisa en 1980 les retraites. L'expérience n'a pas été concluante. Les pertes occasionnées par la crise financière dans les fonds de pension ont été telles, que le gouvernement argentin a nationalisé le système et que le Chili a réintroduit un système de pension légale. La présidente de l'Argentine a dénoncé le « pillage » réalisé par les gérants des fonds. « En 2007, en pleine crise, et alors qu'ils perdaient 27 % de l'épargne de leurs déposants, cent cinquante des dirigeants [des fonds de pension privés] empochaient 200 millions de pesos argentins (47 millions d'euros), soit l'équivalent de trois cent cinq mille pensions de retraite moyenne » (*Le Monde diplomatique*, décembre 2008).

MENSonge 6



« L'austérité sortira l'Europe de la crise »

L'austérité va aggraver la crise

Pour les dirigeants européens, la raison de la crise actuelle de l'euro est simple : elle provient du laxisme budgétaire des Etats. Il faut donc imposer aux Etats une cure d'austérité. Les pensions sont particulièrement visées. Ces décisions sont socialement injustes. Elles se fondent sur un diagnostic erroné. La crise ne provient pas d'une mauvaise gestion des finances publiques. La plupart des pays aujourd'hui en crise avaient des finances publiques saines avant 2008. Les vraies raisons de leur crise sont les suivantes :

- Le sauvetage des banques. En règle générale, c'est dans les pays où le secteur bancaire a le plus déliré que la dette publique a aussi le plus augmenté : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Islande, Irlande....
- Les dysfonctionnements de la zone euro. Lorsqu'on a créé l'euro, on ne s'est pas soucié des niveaux économiques très différents des pays qui partagent cette monnaie. Au fur et à mesure, le fossé s'est creusé entre deux groupes de pays. Des pays très compétitifs, comme l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche, la Belgique... Et des pays très peu compétitifs, tels que la Grèce, le Portugal, l'Espagne... La compétitivité des premiers provient de leur industrie très sophistiquée, mais aussi du dumping social - compression des salaires, réduction de la protection sociale...- qu'ils pratiquent. Pour soutenir malgré tout leur croissance, les pays faibles ont eu recours à un expédient : ils se sont endettés. La dette des acteurs privés (et, dans le cas isolé de la Grèce, de l'Etat) a explosé. L'euro n'est pas étranger à cette évolution : en provoquant une baisse des taux d'intérêt, il a (involontairement) facilité l'endettement des ménages, entreprises, banques de ces pays... La crise de 2008 a mis un terme à cette croissance fondée sur l'endettement. Ces pays se retrouvent au bord de la faillite. Quelle est la leçon de cette histoire ? C'est que l'euro ne peut survivre si les Etats qu'il réunit se font la guerre économique. L'euro ne peut survivre sans l'émergence d'une Europe politique et sociale. D'une part, les pays les plus forts, en particulier l'Allemagne, doivent cesser de comprimer leurs salaires. D'autre part, il faut développer des politiques industrielles européennes, ciblées en priorité vers les pays aujourd'hui les plus faibles. Cela requiert un véritable budget européen, mais également une amélioration des mœurs politiques dans certains Etats membres, touchés par la corruption et et l'évasion fiscale.

Quelles sont les implications de tout cela sur le débat sur le vieillissement ? Le récit du vieillissement renforce le dumping social. Il vise à réduire la protection sociale et à comprimer les salaires, pour accroître la « compétitivité ». Mais cette harmonisation par le bas ne fait qu'aggraver la crise. On le voit actuellement en Grèce : plus l'austérité se durcit, plus le pays se rapproche de la faillite.

Il faut donc changer de cap : mettre un terme aux politiques d'austérité, et au discours sur le vieillissement qui en constitue un pilier. Ce n'est pas l'orientation actuelle des dirigeants européens. Ceux-ci semblent incapables de tourner la page du néolibéralisme. Pendant ce temps, de plus en plus de citoyens perdent foi en l'Europe et en leur classe politique. En Grèce, l'Europe est comparée à la dictature des Colonels qui a sévi dans ce pays jusqu'en 1974. En Espagne, les « Indignés » de la Puerta del Sol estiment n'être plus représentés par leur classe politique... Ces évolutions sont très graves. Elle montre que cette crise est plus qu'économique : c'est une crise de la démocratie européenne et de l'Europe comme démocratie. À force de servir les banquiers, les rentiers, les grandes multinationales, le projet européen a perdu pratiquement tout son sens. Sans changement de cap, l'« Union européenne » pourrait bien un jour disparaître.

En attendant le vieillissement, que fait le gouvernement ?

Conférence sur les pensions

Le gouvernement Leterme prévoyait d'avancer sur le dossier des pensions. Celui-ci a en fait peu progressé. Une Conférence nationale sur les pensions a été organisée, dont les conclusions ont été publiées dans un Livre Vert en février 2010. Nouveau pacte des générations, généralisation des 2e et 3e pilier de pension, bonus-malus pension pénalisant ceux qui interrompent leur carrière plus tôt et récompensant ceux qui la prolongent, sont les principales propositions de ce Livre Vert. L'essentiel est ailleurs : lorsqu'un gouvernement sera formé, une réforme des pensions aura lieu. Il ne faut pas être grand clerc pour deviner que l'orientation en sera libérale.. D'abord, parce que le gouvernement à venir (s'il vient un jour...) sera beaucoup plus libéral que le précédent ; ensuite parce que le Conseil européen demande à la Belgique de « juguler les dépenses liées au vieillissement notamment en empêchant la sortie anticipée du marché du travail afin de relever l'âge effectif de la retraite et en liant l'âge légal de la retraite à l'espérance de vie »⁴. Par ailleurs, le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy estime que l'âge légal de la retraite doit être relevé à 67 ans partout en Europe. La fin 2011 constituera un moment-clé : une évaluation du Pacte de solidarité entre les générations aura lieu en principe à ce moment. La réforme des pensions va bon train dans de nombreux pays européens. En 2007, l'Allemagne a décidé de porter à 67 ans l'âge de la pension complète. La retraite publique ne suffira plus à assurer un niveau de vie satisfaisant, ce qui est destiné à favoriser le développement des assurances privées. Malgré le vigoureux mouvement social de la fin 2010, le gouvernement français a décidé de relever l'âge de la pension de 60 à 62 ans. Au Royaume-Uni, l'âge de la pension des femmes, qui était de 60 ans, sera porté à 65 ans d'ici à 2020. L'âge de la pension des femmes et des hommes sera porté à 68 ans, d'ici à 2046.

En Grèce, les mesures d'austérité ont fait baisser le niveau moyen des pensions de 7 p.c. L'âge de départ à la retraite, actuellement de 65 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes, sera lié à l'espérance de vie moyenne. Les prépensions seront limitées, avec l'objectif d'empêcher tout départ avant 60 ans.

Les vraies raisons de la panique organisée sur les pensions

Vouloir remplacer la Sécu, un système qui a fait ses preuves, qui a pour la première fois dans l'histoire brisé l'équation « vieillesse = pauvreté », par un retour à l'épargne privée pour les riches, et à l'assistance pour les pauvres, c'est un crime.

Mais à qui profite ce crime ?

Mobile n° 1 Un marché énorme !

Le premier est évident : tout comme Coca-Cola cherche à conquérir des marchés, la « *pension industry* » voit dans la privatisation des systèmes de pensions légales en Europe un véritable Eldorado. Potentiellement, près de 10 % du PIB de la zone économique la plus riche du monde ! Aucun marché n'est comparable : même la traite des êtres humains, les armes ou la drogue sont dépassés. On a vu que cet appétit de pouvoir « vendre de la pension » en Europe se fait d'autant plus pressant que les acteurs US des marchés financiers voient avec angoisse leurs fonds arriver à maturité. De plus, cela contribuera à la fameuse financiarisation de l'économie. Diverses études ont mis en évidence le travail intense de lobbying des compagnies d'assurance et des fonds de pension en vue d'inciter les dirigeants politiques à promouvoir des réformes qui leur sont favorables. En Allemagne, on estime à 4,5 millions d'euros les sommes dépensées par l'industrie financière pour influencer le processus de réforme des pensions.

Mobile n° 2 Diviser chaque travailleur contre lui-même

Le discours du déclin, du pessimisme, des lendemains menaçants est extrêmement utile pour décourager toute combativité, dénier toute légitimité aux acteurs sociaux conflictuels. *Revendiquer ? Manifester ? Protester ? Vous n'y songez pas ! Quand même pas au moment où toute l'Europe tremble en attendant le tsunami du papy-boom qui va tout détruire d'ici peu ! Comme en temps de guerre, l'heure est à l'union sacrée : et si pour sauver la Sécu les experts vous affirment qu'il faut la saigner et lui couper bras et jambes, restez calmes, à*

la guerre comme à la guerre ... Au passage, faire croire aux travailleurs (du moins aux mieux lotis d'entre eux) qu'à l'avenir leur revenu proviendra en bonne part des marchés financiers, c'est aussi en faire des salariés schizophrènes, à la fois en faveur du salaire et du profit. Il y a donc mieux, pour briser les rapports de forces, que de diviser les travailleurs : c'est de diviser chaque travailleur contre lui-même !

Mobile n° 3 La question des salaires

Aucune des mesures promues au nom du « vieillissement » ne porte explicitement sur les rémunérations mais presque toutes ont pour effet la baisse des salaires. Allonger la carrière, comme on l'a fait en France, et chez nous pour les femmes (passage de 40 à 45 ans), cela signifie baisser la pension pour la grande majorité. Augmenter le nombre de demandeurs d'emploi, et conditionner leurs allocations à une recherche « active et ininterrompue » de boulot, c'est augmenter la pression de cette « armée de réserve » sur les salaires des actifs. L'activation des « vieux » rejoint l'activation des chômeurs. Soyons le plus nombreux possible à postuler pour les mêmes boulots... L'objectif est la concurrence de tous contre tous. Le résultat est un rapport de force favorable aux employeurs et des salaires compressés.

L'emploi une priorité politique ? *Le fameux taux de chômage nécessaire...*

La crainte du vieillissement, c'est la crainte libérale que la génération future, moins nombreuse pour autant d'emplois, soient en meilleure position de rapport de force. Un meilleur rapport de force implique de plus hauts salaires. Les économistes libéraux, lorsqu'ils se croient entre eux, ne s'en cachent d'ailleurs même pas. Ils accordent une extrême attention au NAIRU et s'alarment dès qu'une baisse du chômage risque de provoquer des tensions sur le marché de l'emploi, et ... des revendications salariales. NAIRU ? Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment. En français : taux de chômage qui ne provoque pas de hausse de l'inflation. Avec décodeur : taux de chômage suffisamment élevé pour que les salaires n'augmentent pas. Dans nos pays, 8, 9 et parfois 10 % de taux de chômage sont estimés nécessaires. Si, sans blague ! Et ceci est la priorité n°1 de toutes les politiques européennes d'où doivent découler toutes les autres... .

1 Bill Gross, *Investment Outlook*, Octobre 2010, <http://www.pimco.com/Pages/StanDruckenmillerisLeaving.aspx>

2 A. Cottrell, "The plain arithmetic of social security", *Working Draft*, Novembre 2009.

3 E. Takáts, "Ageing and asset prices", *BIS Working Papers*, Août 2010.

4 *Recommandation du Conseil concernant le programme national de réforme de la Belgique pour 2011*, 7 juin 2011

